

## PARTIE HISTOIRE

### Questions

#### Document 1

1. À l'aide de l'expression soulignée, présentez la situation de la France en 1942.

En 1942, la France est occupée par l'Allemagne. Cette situation dure depuis le mois de juin 1940, date à laquelle la France a signé l'armistice face à l'Allemagne (après l'invasion du nord du pays par les troupes d'Hitler). Le nord du pays est sous administration allemande, le sud est dirigé par le régime de Vichy, ou Etat français, avec à sa tête le maréchal Pétain. Le gouvernement de Vichy s'engage dans la collaboration avec les « autorités occupantes » (l'Allemagne hitlérienne).

2. Identifiez les personnes visées par cette circulaire.

Cette circulaire, adressée aux commissaires de police par la préfecture de Paris, vise « tous les juifs étrangers, quel que soit leur sexe, de 16 à 60 ans ». Les enfants de moins de 16 ans seront aussi emmenés avec leurs parents. En réalité, même les Juifs français seront emmenés.

3. Décrivez ce qu'est une rafle à l'aide de ce document.

Une rafle désigne l'arrestation de tout un ensemble de personnes à l'improviste par la police (et en utilisant la force). Elles sont ensuite rassemblées et emmenées dans un autre lieu (ici, le Vélodrome d'Hiver à Paris et le Camp de Drancy).

4. Montrez comment les services de l'État français collaborent avec l'occupant.

Les services de l'État français collaborent avec l'occupant car c'est la Préfecture de police de Paris qui est à l'origine de cette circulaire. La rafle est organisée par des équipes d'arrestation qui peuvent être composées d'un inspecteur des Renseignements Généraux ou de la Police judiciaire français. Les autobus pour déporter les Juifs sont affrétés par les autorités françaises et le camp de Drancy est un camp construit en France, dans la banlieue parisienne. Le Vélodrome d'Hiver est gardé par des gendarmes français.

La France collabore au génocide mais elle collabore aussi de façon économique et militaire. Sur le plan économique, elle livre des matières premières (charbon, acier...), des produits issus de la construction automobile mais aussi des produits agricoles (animaux, vin...). La collaboration militaire se fait par la création de la LVF ou Ligue des Volontaires Français. Il s'agit de Français qui s'engagent volontairement pour lutter aux côtés des Allemands sur le front de l'Est.

#### Document 2

5. Expliquez pourquoi la rafle du « Vel d'Hiv » n'est qu'une étape dans la politique nazie mise en place en Europe durant la Seconde Guerre mondiale.

Pourquoi la rafle du « Vel d'Hiv » n'est-elle qu'une étape dans la politique nazie mise en place en Europe durant la Seconde Guerre mondiale ?

Les nazis avaient déjà mis en place des mesures de mise à l'écart des Juifs, des opposants politiques, des homosexuels... dans les années 1930 (ex : les lois de Nuremberg en 1935 qui interdisent les mariages entre citoyens allemands et Juifs).

A partir du début de la Seconde Guerre mondiale, fin 1939, avec l'invasion de la Pologne, les nazis isolent les Juifs des villes polonaises en les regroupant dans des quartiers fermés appelés ghettos, dans lesquels les conditions de vie sont effroyables (ex : à Varsovie).

Cette politique d'exclusion se transforme en une politique d'extermination à partir du déclenchement de l'opération Barbarossa en juin 1941. Des groupes d'intervention spéciaux (les Einsatzgruppen) restent après le passage de l'armée allemande pour rassembler et tuer par balle les Juifs des territoires vaincus. C'est la Shoah par balles.

De plus, sur les territoires du Reich, les Juifs sont enfermés dans des camps de concentration où ils sont forcés à travailler dans des conditions inhumaines.

A partir de janvier 1942, la Solution finale est mise en place : des convois de Juifs des pays vaincus et occupés par l'Allemagne sont envoyés par le train vers des camps d'extermination (construits sur le territoire polonais, comme par exemple Sobibor, Chelmno ou le plus grand d'entre eux Auschwitz). C'est par exemple le cas des Juifs raflés en France lors de la rafle du Vel d'Hiv, qui sont déportés depuis Drancy. Là-bas, une partie d'entre eux est envoyée à la mort dans les chambres à gaz (les corps brûlés dans les fours crématoires). C'est un génocide, appelé Shoah, qui a fait 6 millions de victimes.

**PARTIE GEOGRAPHIE**

**1. Développement construit**

En vous appuyant sur un exemple étudié en classe, rédigez un développement construit d'environ vingt lignes montrant l'organisation et les dynamiques d'une aire urbaine en France. (13 points)

Comment s'organise une aire urbaine en France ? Quelles en sont les dynamiques ?

Dans un premier temps, nous allons voir quelle est l'organisation d'une aire urbaine en France. Les aires urbaines sont des villes fortement peuplées et qui structurent le territoire français comme par exemple Marseille, Lyon, Strasbourg, Lille, Nantes etc. Ces aires urbaines peuvent être décrites en suivant un même modèle.

Elles se composent tout d'abord d'une ville-centre, le coeur de la ville avec des espaces de logements, des commerces, des bureaux et des activités économiques variées.

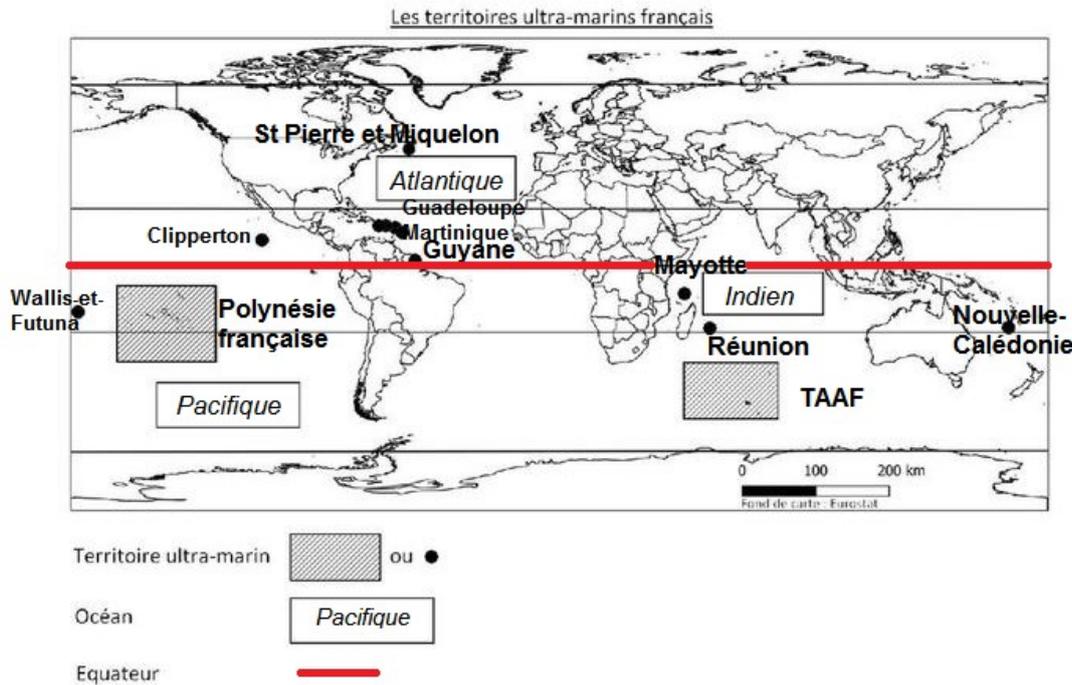
Autour se trouvent les banlieues qui touchent la ville-centre et y sont reliées par des réseaux de transports. Ces deux ensembles (ville-centre et banlieue) forment ensemble l'agglomération. On parle de pôle urbain lorsqu'on y trouve plus de 10 000 emplois.

Enfin, autour s'étend la couronne périurbaine, avec des communes périurbaines un peu plus éloignées.

Ces aires urbaines sont animées par des dynamiques multiples. Lesquelles ?

En raison des coûts des logements dans les ville-centres, mais aussi de la pollution (de l'air et sonore), du manque d'espaces verts ou encore des embouteillages, certaines familles choisissent de s'installer dans les banlieues ou la couronne périurbaine. Elles y trouvent des maisons individuelles avec jardin plus grandes et moins chères. Mais souvent, les parents continuent à se rendre dans l'agglomération pour y travailler. Cela engendre des migrations pendulaires (trajets domicile-travail le matin et le soir aux horaires de bureau). Cette installation des familles en périphérie contribue à faire grandir les aires urbaines qui s'étalent sur les campagnes et espaces environnant (champs, forêts). On appelle ce phénomène l'étalement urbain.

Ainsi, les aires urbaines françaises s'organisent souvent selon le même schéma et les déplacements des populations ainsi que l'extension de ces villes contribuent à leur dynamisme.



Dans le tableau ci-dessous, reliez chaque territoire ultra-marin à l'océan dans lequel ou au bord duquel il se situe.

Martinique		Océan Atlantique
Réunion		Océan Indien
Guadeloupe		Océan Pacifique
Polynésie française		
Mayotte		
Guyane		

EMC

## Questions

1. *Identifiez la source et les destinataires de ce dépliant.*

La source de ce document est le site internet de la commune de Floirac. Il a été réalisé par la municipalité. Les destinataires, c'est-à-dire les personnes visées, sont les habitants de cette commune.

2. *Qui peut proposer des projets ? Qui peut voter ?*

Tous les citoyens peuvent proposer des projets (« projets émanant directement des citoyens ») en apportant un dossier. Ce sont les Floiracais qui votent (ceux âgés de plus de 9 ans) : ils peuvent voter pour 4 projets et le conseil municipal entérine ces choix.

3. *Expliquez quel est l'objectif recherché par la ville de Floirac.*

La ville cherche, par cela, à impliquer davantage les habitants dans la vie de leur commune. Elle veut les faire participer, leur donner la possibilité de s'exprimer autrement qu'en votant, leur permettre de soumettre des idées. C'est une forme de démocratie participative et d'engagement citoyen. Si les idées émanent d'eux, les habitants seront peut-être plus motivés, moins critiques et plus enclins à les respecter.

4. *Citez deux autres formes d'engagement des citoyens dans la vie démocratique.*

Les citoyens peuvent aussi s'engager dans une association, dans un parti politique ou en votant.

5. *Vous allez à la rencontre des habitants de votre quartier pour qu'ils s'engagent dans la vie de la commune. Rédigez un texte pour les convaincre.*

Bonjour.

J'aimerais vous convaincre de vous investir dans un projet pour la commune. Cela vous permettra de vous sentir utiles, d'améliorer la vie quotidienne en apportant des idées concrètes et de voir vos propositions réalisées. Vous serez fiers de vous. Cela vous donnera le sentiment d'appartenir à une communauté, cela enrichira votre expérience en tant que citoyen.

Cela vous permettra aussi de rencontrer d'autres habitants de la commune afin de faire connaissance, de mieux échanger et de vous comprendre mais aussi de vous respecter.

Si ces projets viennent de vous, vous serez respectueux et chercherez à ce qu'ils durent dans le temps.